

CHEZ 
MON 
LIBRAIRE

RÉSEAU DES LIBRAIRES INDÉPENDANTS
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Sept. 2022

DEVENIR LIBRAIRE

Créer ou reprendre une librairie
en Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

Le métier de libraire

02

Environnement professionnel

[Le secteur de la librairie / p.2](#)

[Éléments juridiques et sociaux / p.3](#)

[La chaîne du livre / p.4](#)

[La clientèle des librairies / p.6](#)

08

Informations pratiques

[Se former / p.8](#)

[Réaliser une étude de marché / p.9](#)

[Les contacts professionnels / p.10](#)

[Les aides à la librairie / p.11](#)

L'association Chez mon libraire

Le métier de libraire fait souvent rêver ! La crise sanitaire a fait éclore de nombreuses vocations et projets de reconversion professionnelle. Avant de créer votre entreprise et de choisir un local, il est important de prendre du temps pour appréhender les contraintes et les exigences du métier de libraire.

Sa complexité, mais aussi son intérêt, résident dans sa dualité : à la fois commerçant et acteur culturel, le libraire jongle entre conseils de lectures et factures à payer ! Une spécificité qui mobilise nombre de qualités et de savoirs : lire, accueillir, conseiller, transmettre, vendre, acheter, gérer, animer... telles sont les missions du libraire dans la pratique de son métier au quotidien.

Le secteur de la librairie reste économiquement fragile et fait face à la transformation des pratiques de lectures, ainsi qu'aux bouleversements technologiques, notamment le développement de la vente à distance de livres.

Malgré ce contexte, vous êtes nombreux et nombreuses à rêver de créer ou reprendre une librairie. De l'étude de marché territoriale à l'ouverture du magasin, le temps sera long et nombre de questions jalonneront votre parcours.

Ce document propose des **premières pistes de réflexion et de travail pour celles et ceux qui envisagent de créer et reprendre une librairie en Auvergne-Rhône-Alpes.**

PROFIL TYPE D'UN LIBRAIRE

Extrait de l'étude réalisée par Mathilde Rimaud sur les « Créateurs et repreneurs de librairie », présentée aux Rencontres Nationales de la librairie à Angers en juillet 2022 :

« Grande lectrice passionnée par la culture (94 %), la libraire-type est une femme (67 %) de moins de 45 ans (56,5 %), ancienne cadre (43 %) dans les métiers du livre (54 %). Fatiguée par son ancien poste dans lequel elle ne trouve plus de sens (55 %), elle a envie de s'impliquer dans son métier, sur son territoire (67 %) et d'être indépendante (70,5 %). En 2021 (45 %), elle crée (60 %) une librairie généraliste (78,5 %) dans une petite ville de moins de 20 000 habitants (50,2 %) proche de chez elle (50,2 %). Elle la monte en SARL (67 %).

Sa librairie est modeste : elle fait moins de 75 m² (50,8 %) et propose 7 600 références. Elle dégage un chiffre d'affaires de 227 000 € HT plutôt au-dessus de son prévisionnel (84 %) et emploie un salarié à temps partiel.

Elle propose la vente ou réservation en ligne (79 %) et est très active sur les réseaux sociaux (98,5 %). Elle propose des animations (90 %) et a adhéré à son association régionale de libraires (63 %).

Il lui a fallu 12 mois pour monter son projet : elle a suivi une formation à l'École de la librairie (62,5 %) et un stage court chez un confrère (68 %). Elle s'est tournée vers la structure régionale pour le livre de sa région (53,3 %) pour se faire aider et a bénéficié de plusieurs leviers de financement (apport personnel, emprunt bancaire et aides publiques).

Une fois la librairie lancée, elle a été surprise par la relation avec certains fournisseurs (38,5 %). Mais elle se sent bien à sa place, elle reste passionnée (46 %) même si elle reconnaît que c'est un travail très chronophage. Elle se sent à l'aise dans la relation avec les clients. Elle a envie de se former sur certains rayons en particulier. »

En savoir +



[Créateurs et repreneurs de librairie : profils et regards sur le métier](#) – Axiales / SLF – 2022.

LE SECTEUR DE LA LIBRAIRIE

Un réseau dense et diversifié

La densité du réseau de librairies indépendantes joue un rôle central dans le maillage culturel du territoire, en permettant l'accès du plus grand nombre à la culture. Les librairies sont des commerces de proximité, mais aussi des espaces de convivialité et des lieux de vie, où les livres sont mis en scène, où l'on vient chercher les conseils des libraires et faire des rencontres dans le cadre de débats, lectures, dédicaces, ateliers, etc.

La vitalité de ce réseau est l'un des éléments clé en faveur du maintien de la richesse éditoriale. Les libraires ont à cœur de faire découvrir et de soutenir les auteurs, de défendre une création exigeante, émanant parfois de petites maisons d'édition, et de faire vivre les livres dans la durée en défendant des fonds à rotation lente. Ce rôle des librairies en faveur du livre et de la lecture a d'ailleurs été conforté par le fait que les librairies ont été reconnues comme commerce essentiel en février 2021. En Auvergne-Rhône-Alpes, ce maillage est déjà particulièrement dense et le choix de l'emplacement de votre librairie sera donc décisif dans la bonne réalisation de votre projet.

Un secteur économique fragile

Si ce réseau est dense, il n'en est pas moins fragile d'un point de vue économique. À la concurrence des grandes surfaces s'est ajouté ces dernières années le développement de la vente en ligne de livres. Pour de nombreuses librairies, et notamment les plus petites structures, l'équilibre économique est difficile à atteindre. Avec un taux de résultat net souvent inférieur à 1 %, **leur rentabilité est la plus faible de tous les commerces.** D'où la nécessité d'avoir des fonds propres suffisants au démarrage de l'activité et de gérer au mieux sa librairie et ses stocks par la suite.

En savoir +



[Quel impact de la crise sanitaire sur l'économie des libraires](#) – DGMIC / SLL, SLF, Xerfi Spécific – Juillet 2022.

[La situation économique et financière des librairies indépendantes \(2012-2017\)](#) – DGMIC / SLL, SLF, Xerfi – Juin 2019.

Qui vend des livres ?

On dénombre environ 25 000 points de vente du livre en France, 15 000 commerces exercent une activité régulière de vente de livres. 4 500 d'entre eux exercent la vente de livre de manière significative ou principale et comptabilise environ 15 000 salariés. En Auvergne-Rhône-Alpes, on comptabilise environ 300 librairies, soit 8,5 % du nombre de librairies françaises.

70 % des librairies en France sont des généralistes et plus d'un quart des librairies spécialisées le sont en BD. Viennent ensuite les librairies religieuses et spécialisées jeunesse.

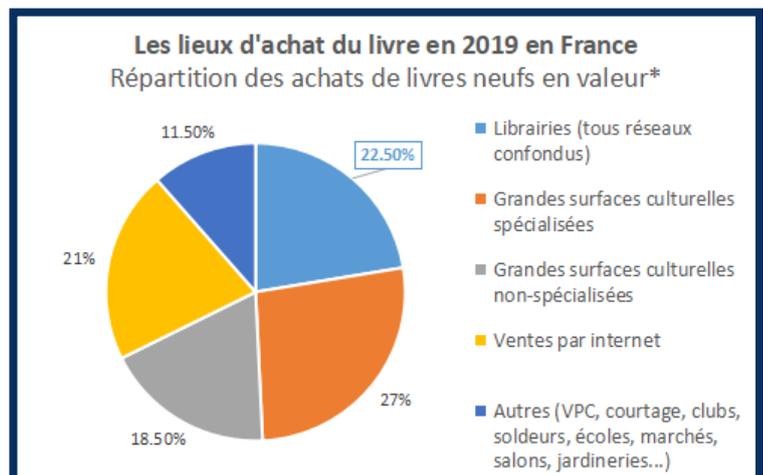
Les lieux d'achat du livre

En savoir +



[Le secteur du livre. Chiffres Clés 2018-2019](#) – DGMIC / SLL – Mars 2019.

*livres imprimés neufs, hors livres scolaires, encyclopédies en fascicules, hors livres d'occasion.



ÉLÉMENTS JURIDIQUES ET SOCIAUX

La loi Lang

Le prix du livre est fixé par la Loi Lang, Loi n°81-766 du 10 août 1981, et ses différentes applications ou modifications. Cette loi, qui a fêté ses 40 ans en 2021, stipule que c'est l'éditeur qui fixe le prix du livre et instaure donc **le prix unique du livre**. Le point de vente ne peut vendre le livre à un prix différent ; toutefois **une remise maximum de 5 %** (effectuée directement à la caisse ou sous forme de carte de fidélité) est autorisée. D'autre part, la loi sur l'encadrement de la vente en ligne interdit le rabais de 5 % sur les livres achetés et expédiés via internet, tout comme la gratuité des frais de port.

Ces mesures législatives partent du principe que le livre n'est pas un produit comme les autres et qu'il faut **une égalité d'accès des citoyens au livre**. En infléchissant les mécanismes du marché, la loi permet de **maintenir un réseau dense de librairies** sur le territoire et, par là même, **une production éditoriale riche et diversifiée**.

La loi sur le droit de prêt

Les ventes aux collectivités, principalement aux bibliothèques et médiathèques, représentent environ 20 % du chiffre d'affaires des librairies en France, avec de fortes disparités selon les librairies.

Ces ventes sont encadrées juridiquement par la loi du 18 juin 2003 qui stipule que le libraire peut pratiquer **un rabais de 9 % maximum sur le prix fixé par l'éditeur**, sauf pour les livres scolaires, pour lesquels la remise est libre. En contrepartie de ce plafonnement des rabais, les libraires financent pour une part le droit de prêt en bibliothèque (droits reversés aux auteurs et aux éditeurs) en versant à un organisme collecteur, la SOFIA, 6 % du prix de vente des livres vendus aux collectivités.

En savoir +

[Prix du livre, mode d'emploi](#)

– Ministère de la culture – Septembre 2021.

[Vademecum de l'achat public de livres à l'usage des bibliothèques](#)

– Ministère de la culture – Mars 2018.



À savoir

Code APE (NAF)

Le libraire a un statut de commerçant et doit donc s'immatriculer au Registre du commerce et des sociétés (RCS). Le code APE du secteur de la Librairie est le 47 61Z.

Convention collective librairie

Afin de prendre en compte les spécificités du secteur de la librairie et de les valoriser, une Convention Collective propre au secteur a été signée le 24 mars 2011. Convention collective nationale de la librairie, brochure 3252. Disponible aux Éditions des journaux officiels ou à consulter sur legifrance.gouv.fr.

TVA

Le taux de TVA sur le livre est fixé à 5,5 %. Il s'applique sur les livres répondant à la définition fiscale du livre de la Direction Générale des Impôts (DGI) correspondant à tous les supports papier, numérique ou audio, aux guides, annuaires, répertoires, cartes géographiques...

Délais de paiement

La filière du livre a été exemptée du plafonnement des délais de paiement à 45 jours, rentré en vigueur en 2008 dans le cadre de la Loi de Modernisation de l'Économie (LME). Les parties négocient donc librement les délais de paiement, le plus souvent ils sont à 60 jours fin de mois.

LA CHAÎNE DU LIVRE

Entre le nombre de titres disponibles dans le fonds de l'édition française et le flot des nouvelles parutions, **la tendance à la surproduction éditoriale augmente d'année en année**. De ce foisonnement de livres découle toute la difficulté du métier de libraire, dont une partie importante du travail va consister à faire des choix dans cette offre, gérer au mieux les flux et ses stocks, pour construire un assortiment de qualité entre les livres de fonds et les nouveautés en fonction du positionnement de sa librairie. Ci-dessous, des premiers repères pour s'y retrouver, de l'auteur à l'éditeur, puis du diffuseur au distributeur, pour **proposer le « meilleur » assortiment au lecteur**.

Les auteurs

Parce qu'il crée le contenu des livres (romancier, poète, essayiste, illustrateur, traducteur...), l'auteur est le premier maillon de la chaîne du livre.

En savoir +



Trouver des ressources : le site de la Société des Gens de Lettres (SGDL). [sgdl.org]

Se tenir au courant de l'actualité des auteurs de la région : le portail des Auteurs en Auvergne-Rhône-Alpes, réalisé par Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture. [auvergnerhonealpes-auteurs.org]

Les éditeurs

Le paysage éditorial français est à la fois très dense et très concentré.



Quelques chiffres

L'édition en 2021

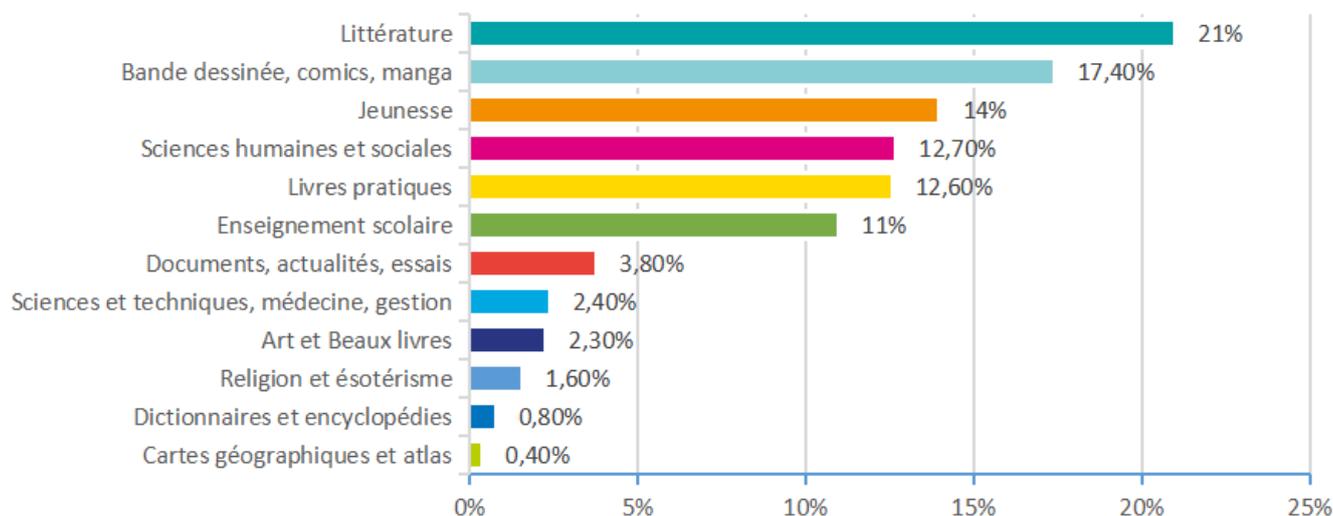
Production en titres : de 97 326 titres en 2020 à 109 480 titres en 2021 (+ 12,5 %).

Tirage moyen : de 6 636 à 7 026 (+5,88 %) de 2020 à 2021.

Poids des livres de poche : 25 % des exemplaires vendus en 2021, et 14,4 % du chiffre d'affaires de vente de livres.

Les principaux secteurs éditoriaux

Part de marché des éditeurs en 2021 par segment éditorial



Source : [Les chiffres de l'édition 2021-2022 - Synthèse](#) – SNE – Juin 2022.

Les diffuseurs et distributeurs

Le diffuseur est en charge de la commercialisation du livre : il présente et vend les nouveautés et les fonds des éditeurs aux différents points de vente du livre. Le directeur des ventes et ses équipes de représentants vont négocier les conditions commerciales (remises consenties sur le prix de vente public, échéances de paiement, conditions de retours des livres invendus...), informer les libraires et prendre les commandes pour les nouveautés et pour les fonds. Ils renvoient les informations vers l'éditeur et transfèrent aux distributeurs les informations sur les commandes des libraires. Les diffuseurs segmentent leurs clientèles en plusieurs niveaux – 1^{er} et 2^e niveau – principalement en fonction du chiffre d'affaires réalisé.

Le distributeur gère les flux : il est en charge de la gestion des stocks des éditeurs et du traitement physique des livres. Il entrepose les ouvrages des éditeurs, gère les titres et les quantités. Il traite les commandes des libraires, gère les comptes clients et les factures conformément aux négociations commerciales passées avec le diffuseur. Il reconnaît les retours et achemine les livres.

Pour avoir une vision d'ensemble à jour, vous pouvez [commander le Planisphère de l'édition française](#), publié chaque année par Livres Hebdo.

En savoir + sur la chaîne du livre

Syndicat National de l'Édition (SNE) : de nombreuses ressources en ligne sur le secteur de l'édition. [[sne.fr](#)]

Electre : un outil bibliographique de référence. [[electre.com](#)]

Livres Hebdo : un magazine de référence sur l'édition française et le monde du livre. [[livreshebdo.fr](#)]

Éditeurs en Auvergne-Rhône-Alpes : une base des éditeurs sur le site de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture [[auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](#)] ; les actualités des éditeurs régionaux regroupés au sein de l'association Éditions indépendantes en Auvergne-Rhône-Alpes (EIRA). [[editeurs-independants.org](#)]

Des livres dans tous les formats

Au total, les livres de poche représentent 15 % du chiffre d'affaires des éditeurs et 25 % des exemplaires vendus. Le poche est un format surtout privilégié en littérature. En librairie, ils sont regroupés au sein de pochothèques ou, le plus souvent maintenant, interclassés avec les grands formats.

Les livres numériques représentent plus de 5 % du chiffre d'affaires littérature des éditeurs et 1 % pour les autres domaines, hors scolaire et universitaire. Les libraires sont peu présents sur ce marché, mais peuvent facilement vendre des livres numériques via leurs sites internet de vente en ligne, individuels ou collectifs, comme sur [chez-mon-libraire.fr](#).

Le marché du livre audio est en plein essor, essentiellement en format numérique. Le marché échappe donc aussi en partie aux libraires.

L'achat de livres d'occasion se développe aussi fortement. Quelques libraires ont intégré cette offre dans leur magasin, d'autres songent à le faire... Attention, si la demande est croissante, la vente de livres d'occasion est très chronophage et demande des savoir-faire spécifiques.

En savoir +

[Les chiffres de l'édition 2021-2022 - Synthèse](#) – SNE – Juin 2022

[12^e baromètre sur les usages du livre numérique](#) – SOFIA, SNE, SGDL – Avril 2022.

[Le livre d'occasion en librairie](#) – Agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur – 2016.

LA CLIENTÈLE DES LIBRAIRIES

Chaque libraire constitue sa propre clientèle en fonction de son emplacement et de son positionnement. S'il fallait toutefois définir un client type de librairie, ce serait plutôt une femme, de plus de 50 ans, CSP+ !

Les pratiques de lecture

Le livre tient toujours une place singulière dans notre société, mais **on assiste depuis quelques années à une érosion des pratiques de lectures**, notamment chez les jeunes, qui va de pair avec l'essor de la culture numérique et d'Internet.

Le CNL réalise très régulièrement des études sur les pratiques de lecture des Français en général et des jeunes en particulier.

L'achat en librairies indépendantes

La clientèle des librairies indépendantes est à la fois **fidèle et volatile**, ne s'interdisant pas des achats de livres en ligne notamment.

Pour les libraires, l'enjeu est de fidéliser cette clientèle par son accueil, son offre, ses conseils et une politique de fidélisation.

L'ObSoCo a réalisé, à la demande du SLF, plusieurs études sur les clients des libraires indépendants.

Les dispositifs pour les jeunes

Le **Pass'Région** propose des avantages dits « Livres loisirs » de 15 € pour les lycéens et de 35 € pour les élèves de terminales. La grande majorité des libraires acceptent ce moyen de paiement en Auvergne-Rhône-Alpes. Le Pass ne permet plus de faire l'acquisition de livres scolaires pour les élèves en lycée général ou technologique, la région ayant mis en place un marché auquel les libraires peuvent postuler.

⇒ **Pass'Région | Région Auvergne-Rhône-Alpes** [auvergnerhonealpes.fr].

Jeunes en librairie est un dispositif d'éducation artistique et culturelle (EAC) qui permet aux enseignants de faire découvrir à leurs élèves les librairies et leur rôle essentiel dans la chaîne du livre. Il favorise aussi l'achat de livres en librairie avec la remise de bons d'achats de 30 € par élève. De nombreux libraires participent au dispositif en Auvergne-Rhône-Alpes.

⇒ **Jeunes en librairie | Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture** [auvergnerhonealpes-livre-lecture.org].

Le **pass Culture** est un dispositif interministériel qui offre 300 € aux jeunes de 18 ans, 20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans, pour faire des achats culturels. Une somme est aussi gérée par les établissements scolaires pour les sorties collectives culturelles. Les jeunes utilisent beaucoup le pass pour leurs achats de livres, notamment les mangas.

⇒ **Pass Culture** | [pass.culture.fr]

En savoir + sur le pass Culture

[Le livre sur le pass Culture : tour d'horizon des pratiques des jeunes](#) – pass Culture – Juillet 2022.



Quelques chiffres

Les Français lisent 7 livres par an en moyenne.
1/3 des Français lisent très peu voir pas du tout.
1/4 des Français lisent plus de 10 livres par an.

En savoir +

[Les jeunes Français et la lecture](#) — CNL/Ipsos — mars 2022.



Quelques chiffres

Les Français achètent 7 livres par an en moyenne, mais en librairie indépendante, cette moyenne est à plus de 12 livres.
1/3 des livres achetés sont des cadeaux, essentiellement des romans, puis des livres jeunesse.

En savoir +

[La clientèle des librairies indépendantes](#) – L'ObSoCo / SLF –
[Juin 2019](#) | [Juillet 2022](#).

SE FORMER

Un « bon libraire » est avant tout un grand lecteur, qui se doit d'être cultivé, curieux, ouvert... Il doit connaître les fonds éditoriaux et être à l'affût des nouveautés. D'un point de vue plus pratique, il faut aussi être un bon gestionnaire, posséder un vrai sens commerçant et des qualités relationnelles fortes, le tout assorti d'une bonne condition physique. Si vous n'avez pas encore toutes ces qualités (!), deux solutions s'offrent à vous : **avoir une expérience en librairie et se former au métier de libraire.**

Beaucoup de libraires vous diront qu'avant de se lancer à son compte, il faut avoir une expérience en librairie, idéalement à travers un emploi salarié de quelques années. Le cas échéant, vous pouvez essayer de réaliser un stage (il vous faudra alors obligatoirement une convention de stage), mais sachez qu'il est difficile d'en trouver un en librairie en dehors des structures de formation.

Organismes de formation de librairies

Si vous avez peu d'expérience en librairie, le premier conseil est alors de se former au métier de libraire, dans la mesure du possible. **Bien qu'aucun diplôme ne soit obligatoire pour exercer** cette profession – on peut évidemment apprendre « sur le tas » –, **suivre une formation vous fera gagner un temps précieux.**

Il existe **différentes formations initiales** pour devenir libraire : le BP libraire, enseigné dans la région à Villefranche sur Saône ; les IUT Métiers du livre ou encore les masters Métiers du livre, qui peuvent proposer un parcours librairie comme à Lyon dans le cadre du nouveau master ouvert en septembre 2022.

Il existe aussi **des formations continues**, plus courtes et spécialement axées sur la reprise et création de librairies : elles ont été pensées pour les personnes en reconversion professionnelle qui souhaitent devenir libraire. Si l'investissement peu sembler important, il est à remettre dans un contexte général de reprise et de création.

- **L'École de la librairie** (ex INFL) est l'organisme de référence de formation des libraires. L'école propose notamment une formation dédiée à la création/reprise de 5 semaines entrecoupées de stages et comprenant un accompagnement individualisé à l'issue. Ces formations ont lieu à Paris (Maisons Alfort), à distance et prochainement à Lyon, en partenariat avec notre association Chez mon libraire. **Plus d'informations** sur lecoledelalibrairie.fr.
- **Book conseil** réalise aussi des formations à distance avec des parcours plus courts sur la création d'entreprise et la création/reprise. Il propose également de l'accompagnement et du coaching. **Plus d'informations** sur book-conseil.fr.

En attendant de suivre ces formations, nous vous conseillons aussi de passer un maximum de temps dans les librairies et les catalogues d'éditeurs.

Vos premières lectures de libraire



[La boîte à outils du libraire](#) — Meneghetti, Caroline. Millois, Jean-Christophe — Dunod : INFL, Institut National de formation de la Librairie — 2020.

[Créer, reprendre, transmettre une librairie](#) — Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur — 2019.

RÉALISER UNE ÉTUDE DE MARCHÉ

Au-delà des envies bien légitimes de chacun, **le projet de création de librairie doit être confronté à la réalité.** Vous aurez à réaliser votre propre étude de marché pour évaluer le potentiel et maximiser les chances qu'il soit pérenne dans le temps. Afin de valider la pertinence de votre projet, il vous faudra analyser :

- le territoire d'implantation et son environnement : contexte urbain, économique, démographique, socioculturel... ;
- l'analyse de la clientèle potentielle et de ses besoins (étude précise de la zone de chalandise, de la segmentation de la clientèle, des dépenses en livres...) et de l'évolution de la demande ;
- l'offre, à travers une étude précise de la concurrence, qu'on a souvent tendance à minimiser ! Il faut étudier de près la concurrence, sous tous ses aspects : emplacements, assortiment, accueil, communication, etc.

L'étude de marché vous aidera à **identifier les points faibles et forts de votre projet**, à affiner votre positionnement et votre offre : offre éditoriale, politique d'animation, communication... Cela vous permettra aussi concrètement de calculer le chiffre d'affaires potentiel prévisionnel de la librairie, et d'établir un compte de résultat et bilan prévisionnel à trois ans, pour déterminer les investissements nécessaires à la mise en œuvre de votre projet. Dans le cadre d'une reprise, une étude de marché, complète ou partielle, peut s'avérer utile pour déterminer son potentiel.

Éléments financiers

Comment évaluer le fonds d'une librairie et son stock ? Quel besoin en fonds de roulement (BFR) pour financer le cycle d'exploitation de ma librairie compte tenu des faibles rotations des ouvrages ? Comment établir un bilan prévisionnel sur trois ans ? Quelle rentabilité financière pour mon projet ?

Les questions financières sont déterminantes au démarrage d'un projet, mais pas toujours faciles à appréhender pour des futurs libraires au profil souvent plus littéraire que gestionnaire ! Beaucoup de librairies se montent avec des fonds propres insuffisants et les problèmes de trésorerie sont alors récurrents.

N'hésitez pas à vous faire accompagner sur ces questions qui vous rattraperont rapidement si vous ne les avez pas abordées de façon assez rigoureuse au moment du montage de votre projet.



Organismes à contacter

Les CCI en Auvergne-Rhône-Alpes

Les CCI ont un rôle d'accompagnement des entreprises. Treize antennes couvrent le territoire : Ain ; Allier ; Ardèche ; Beaujolais ; Cantal ; Drôme ; Grenoble ; Haute-Loire ; Haute-Savoie ; Lyon Métropole Saint Étienne Roanne ; Nord Isère ; Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole ; Savoie. De nombreuses informations et coordonnées sur auvergne-rhone-alpes.cci.fr.

INSEE

L'INSEE publie des informations utiles sur insee.fr concernant les populations et les zones de chalandise (voir l'outil d'aide au diagnostic d'implantation locale – ODIL) ; ainsi que la consommation des ménages avec les indices de disparités des dépenses de consommation (IDC).

BpiFrance

BpiFrance propose des services de conseils et d'accompagnement au montage de projet, au développement d'entreprise, aux reprises et transmissions... Et publie des fiches professionnelles avec de nombreuses informations pour les futurs créateurs et repreneurs sur bpifrance-creation.fr. Trois contacts régionaux : Auvergne et Loire ; Rhône et Ain ; Drôme, Ardèche, Isère et deux Savoies.

LES CONTACTS PROFESSIONNELS

Outils informatiques

Logiciels de gestion des stocks

Compte tenu du nombre de références, la gestion unitaire des stocks en librairie demande l'aide d'un outil performant. Différents logiciels de gestion proposent des solutions spécifiques pour les libraires, dont les principaux sont :

Médialog, proposé par Tite-Live [titelive.com]
Contact : Audrey SULTAN [commercial@titelive.com]

Librisoft, proposé par 2DCOM [2dcom.fr]
Contact : Fabienne REMOVILLE [commercial@2dcom.fr]

Ellipses, proposé par TMIC [tmic.fr]
Contact : José JORDANA [j.jordana@tmic-ellipses.fr]

Gestock, proposé par Kamael / leslibraires.fr [gestock.io]
Contact : Lise PANSIOT [contact@kamael.com]

L'Observatoire de la librairie

Outil mis en place par le Syndicat de la Librairie Française, ouvert à l'ensemble des librairies indépendantes, qui regroupe actuellement plus de 400 libraires. [syndicat-librairie.fr/nos-actions/proposer-aux-libraires-un-observatoire-de-la-librairie]

Il propose de nombreux indicateurs économiques via des tableaux de gestion simples qui permettent aux libraires de mieux piloter leur activité et de se positionner dans le marché, en comparant leurs chiffres à ceux de leurs confrères. Depuis 2022, Verso + vous permet de visualiser plus simplement votre activité : suivi de ventes, comparaisons titres à titres, palmarès des ventes.

Ressources clés

Dilicom : organisme chargé de la transmission des commandes vers les distributeurs dans le secteur du livre. [dilicom.net]

ALIRE : association des librairies informatisées et utilisatrices de réseaux électroniques œuvrant pour le développement de l'utilisation d'outils informatiques performants. [alire.asso.fr]

Contact : Nina STAVISKY, Déléguée générale.

Transports en région

Prisme : la plateforme de transport de livres vers les libraires de province. [webprisme-gde.extranet.geodis.org]

Transporteurs agréés Prisme en Auvergne-Rhône-Alpes : Groupe Besson, Géodis Calberson, XP Heppner.

CLIL / Commission de liaison interprofessionnelle du livre : organisation qui gère la question du transport vers la province. [clil.org]

Contact : Sophie SALMON, Secrétaire générale.

Organismes de référence

Syndicat de la librairie française (SLF)

Avec plus de 650 adhérents, le SLF est le Syndicat représentatif du secteur de la librairie. Il défend les intérêts moraux et matériels des libraires adhérents et est en charge de l'organisation de la profession sur le plan social. Il intervient également sur le champ commercial, le numérique, la communication, etc. Il propose par ailleurs l'opération solidaire « Donnez à lire » avec le Secours populaire et organise tous les deux ans les Rencontres nationales de la librairie, dont la dernière édition a eu lieu à Angers en 2022.

Plus d'informations : [syndicat-librairie.fr].

Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture

Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture se situe au carrefour des différents métiers du livre en Région. Acteur de l'interprofession, il propose des temps de rencontre : rentrée des auteurs, Rencontres interprofessionnelles du livre... Plusieurs outils de documentation pourront vous être utiles, comme le baromètre de l'économie du livre ou encore le calendrier des manifestations littéraires en Région. [Voir aussi les aides régionales.](#)

Plus d'informations : [auvergnerhonealpes-livre-lecture.org].

LES AIDES À LA LIBRAIRIE

Au-delà des dispositifs généraux d'aides aux entreprises (Pôle emploi, Région, France Active, OSEO ou BpiFrance...), il existe des **dispositifs d'aides nationaux et régionaux spécifiques à la librairie**, dont un certain nombre concernent directement les créations et reprises.

Les aides en Auvergne-Rhône-Alpes

L'État (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes), la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le CNL ont signé un **contrat de filière Livre**, qui propose notamment un dispositif d'aides directes aux libraires. Il **couvre plusieurs volets**, dont un consacré à **l'investissement**, avec notamment l'aide à la création d'une librairie généraliste dans un territoire dépourvu de librairie indépendante et à **la reprise** d'une librairie généraliste ou spécialisée. Ces aides peuvent couvrir l'achat du fonds de commerce, du stock, l'informatique, les travaux de rénovation, l'agrandissement, la mise aux normes, l'accessibilité, l'aménagement du local, l'achat de mobilier, d'éclairage et de signalétique.



Contacts en Auvergne-Rhône-Alpes

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes – Service livre et lecture

Noëlle DROGNAT-LANDRÉ, Conseillère livre et lecture
Ain, Rhône, Métropole de Lyon, Haute Savoie
[noelle.drognat-landre@culture.gouv.fr]

Anne-Marie BOYER, Conseillère livre et lecture
Drôme, Isère, Savoie
[anne-marie.boyer@culture.gouv.fr]

Nicolas DOUEZ, Conseiller livre et lecture
Ardèche, Loire, Haute Loire, Allier, Cantal, Puy de Dôme
[nicolas.douez@culture.gouv.fr]

Région Auvergne-Rhône-Alpes - Direction de la culture

Sophie ROTKOPF, Vice-présidente déléguée
à la culture et au patrimoine
[sophie.rotkopf@auvergnerhonealpes.fr]

Alexandra AIZIER-BRUCKERT, Responsable du service
Industries culturelles, site de Lyon
[alexandra.aizier-bruckert@auvergnerhonealpes.fr]

Marie-Cécile BRUNET, Chargée de mission livre et
lecture, site de Clermont-Ferrand
[marie-cecile.brunet@auvergnerhonealpes.fr]

Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture

Lucie GENTILE-MAZET, Chargée de mission économie du livre
[l.gentile@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org]

Charline ROGUET, Assistante contrat de filière Livre
[c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org]

Les aides nationales

ADELIC / Association pour le développement de la librairie de création

Association qui a vocation à soutenir la librairie indépendante de qualité. [adelic.fr]

Elle aide à la création et à la reprise, majoritairement sous forme d'entrée dans le capital (à hauteur de 5 % minimum) et d'apports en compte courant faisant l'objet d'un accord de remboursement à taux zéro.

Bourse Jeune libraire de la Fondation Jean Luc Lagardère

La fondation propose des bourses pour les futurs libraires de moins de 35 ans. [fondation-jeanlucagardere.com]

CNL / Centre national du livre

Établissement public administratif du ministère de la Culture, cette institution a pour mission de soutenir, grâce à différents dispositifs et commissions, toute personne actrice de la chaîne du livre. [centrenationaldulivre.fr]

Pour les repreneurs et les créateurs de librairies, le CNL propose une aide économique qui peut être accordée sous le forme d'une subvention et/ou sous la forme d'un prêt. Elle a notamment pour but de soutenir : la constitution d'un stock d'ouvrages ; la réalisation de travaux ; l'acquisition d'un mobilier ou de matériel et d'outils liés au secteur de la librairie ; l'acquisition d'un droit au bail, d'un fonds de commerce, d'actions ou de parts sociales de sociétés d'exploitation de librairie.

L'ASSOCIATION DES LIBRAIRES DE LA RÉGION

Chez mon libraire, dont le nom administratif est Libraires en Auvergne-Rhône-Alpes, regroupe aujourd'hui **près de 180 librairies indépendantes dans la région**. Nous avons pour mission de promouvoir et défendre la librairie indépendante et par là même de renforcer la promotion de la lecture. L'association est un lieu d'échanges privilégié pour les libraires, où les problématiques de concurrence sont mises de côté.

Nos actions se déploient autour de **deux grands axes** :

- **l'accompagnement et la professionnalisation des libraires** : réflexion sur les pratiques professionnelles, partage de données, ressources en ligne, formations et ateliers... ;
- **la promotion du réseau des librairies** : outils de communication mutualisés, site commun de réservation chez-mon-libraire.fr...



L'ACCUEIL DES CRÉATEURS ET REPRENEURS DE LIBRAIRES

Fort de notre connaissance fine du réseau des librairies dans la région, l'association peut **vous conseiller sur vos projets de reprise ou de création de librairie en Auvergne-Rhône-Alpes**.

Merci de nous contacter le plus à l'amont possible et de nous envoyer un premier descriptif de votre projet par mail. Nous pourrions alors échanger sur rendez-vous, sur place ou à distance.

Pensez également à consulter régulièrement **nos offres de cessions de librairies** dans la région, sur le site de l'association asso.chez-mon-libraire.fr et sur [notre page LinkedIn](#).

CONTACTS



Marion BAUDOIN – Déléguée générale

[\[m.baudoin@chez-mon-libraire.fr\]](mailto:m.baudoin@chez-mon-libraire.fr)

Claire DESLORIEUX – Assistante administrative

[\[c.deslorieux@chez-mon-libraire.fr\]](mailto:c.deslorieux@chez-mon-libraire.fr)

Sarah SCHWEIGHOFFER – Assistante communication

[\[s.schweighoffer@chez-mon-libraire.fr\]](mailto:s.schweighoffer@chez-mon-libraire.fr)

ASSOCIATION CHEZ MON LIBRAIRE

24, rue Jean Baptiste Say
– 69001 Lyon

NOUS SUIVRE



L'association Libraires en Auvergne-Rhône-Alpes est soutenue
par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



**ASSOCIATION
CHEZ MON LIBRAIRE**

24, rue Jean Baptiste Say
– 69 001 Lyon

asso.chez-mon-libraire.fr
chez-mon-libraire.fr